

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE DES GLIERES

**Objet :** PROGRAMME DE TRAVAUX ET ETAT DE REPARTITION DES DEPENSES 2017  
Unités pastorales Chez Paccot et En Loup

Le « 17 MAI 2017 à 14h00 », sur convocation de Monsieur Président de l'AFP, se sont réunis les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AFP des GLIERES dont les noms suivent :

Étaient présents :

Christian ANSELME  
Marc CHUARD  
Michel MATHIEU  
Elie FARINELLI  
Michel BASTARD-ROSSET  
Yves ANTHOINE-MILHOMME  
Nathalie MORAND-AMOUDRY  
Jean-Marc NICOLLIN

Assistaient également :

Fabienne GROSJEAN, Responsable Unité Eau Service Environnement  
Guillaume CHANDELLIER, DGS Fillière  
Emmanuel COGNET, Technicien SEA74  
Georges FASTIER, Comptable public Annecy le Vieux  
Avait donné pouvoir :  
Éric CROSETI à Michel BASTARD-ROSSET

Monsieur le Président ainsi qu'Emmanuel COGNET présentent les projets de travaux 2017. Il s'agit des travaux de remplacement des menuiseries bois extérieures au chalet Paccot ainsi que l'acquisition d'un groupe électrogène pour le chalet d'En Loup. Les travaux peuvent faire l'objet de demande de subvention auprès du Département de la Haute-Savoie pour Paccot ainsi que de l'Europe et de la région Auvergne Rhône Alpes au titre du Plan Pastoral Territorial Fier-Aravis pour En Loup.

Les opérations et l'état de répartition des dépenses se présentent de la façon suivante :

Lieu - Objet	N°	Coût total	Travaux TTC	Assistance SEA ramené à	Financement				Part. Fonct. 2 %
					Subvention Département	Subvention Région Auvergne Rhône Alpes	Subvention Feader	Participation G.Levet et GAEC La Vallée Blanche	
Chalet Chez Paccot – Menuiserie bois extérieures	30	10 668,20 €	10 078,20 €	590,00 €	6 400,00 €	0,00 €	0,00 €	4 268,20 €	213,36 €

Lieu - Objet	N°	Coût total	Travaux TTC	Assistance SEA ramené à	Financement				Part. Fonct. 2 %
					Subvention Département	Subvention Région Auvergne Rhône Alpes	Subvention Feader	Participation GAEC de Bougy	
Chalet En Loup – Groupe électrogène	31	6 978,00 €	6 683,00 €	295,00 €	0,00 €	2 442,00 €	2 442,00 €	2 094,00 €	139,56 €


<b>TOTAUX</b>		<b>17 646,20 €</b>	<b>16 761,20 €</b>	<b>885,00 €</b>	<b>6 400,00 €</b>	<b>2 442,00 €</b>	<b>2 442,00 €</b>	<b>6 362,20 €</b>	<b>352,92 €</b>
---------------	--	--------------------	--------------------	-----------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-----------------

***Où cet exposé et après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale Ordinaire :***

1. Approuve le programme de travaux et l'état de répartition des dépenses 2017 pour un montant total de **17 646,20 euros TTC**.
2. Décide d'inscrire les sommes correspondantes au budget primitif 2017
3. Donne pouvoir à Monsieur le Président pour appliquer ces décisions, signer les documents et procéder aux notifications et affichages réglementaires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, ans que dessus  
Pour copie conforme

**Le Président  
Christian ANSELME**

  
**AFB des GLIERES  
Le Président  
Christian ANSELME**